

La veille municipale

mercredi 15 juillet 2009
volume 12, numéro 28
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

2 Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 28 du 15 juillet 2009

3 Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 27 du 11 juillet 2009

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Lois municipales modifiées

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c. **A-19.1**, aa. 6, 137.2, 145.42, 227.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 1-4.

Charte de la Ville de Longueuil, L.R.Q., c. **C-11.3**, a. 54.14.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, a. 5.

Charte de la Ville de Montréal, L.R.Q., c. **C-11.4**, aa. 83.15-83.22, 85, 85.1, 86.1, 151.13-151.18, ann. C, aa. 133, 224, 269, ann. D.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 6-14.

Charte de la Ville de Québec, L.R.Q., c. **C-11.5**, a. 35.11, ann. C, a. 31.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 15, 16.

Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. **C-19**, aa. 29.5, 99, 107.17 (A), 464, 474, 573, 573.3.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 17-23.

Code de la sécurité routière, L.R.Q., c. **C-24.2**, aa. 519.15.3, 648.2.

Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude, L.Q. 2007, c. 40, a. 67;

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, a. 24.

Code du travail, L.R.Q., c. **C-27**, ann. I.

Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2009, c. 24, a. 89.

Code municipal du Québec, L.R.Q., c. **C-27.1**, aa. 14.3, 203, 711, 711.0.1, 711.1, 935, 938, 954.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 26-33.

Loi sur la Commission municipale, L.R.Q., c. **C-35**, a. 22.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, a. 34.

Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, L.R.Q., c. **C-37.01**, aa. 108, 189.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 35, 36.

Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec, L.R.Q., c. **C-37.02**, aa. 101, 151, 179.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 37-39.

Loi sur les compétences municipales, L.R.Q., c. **C-47.1**, aa. 78.1, 78.2, 78.5, 78.6, 78.14, 78.15, 110.1, 110.2, 126.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 40-47.

Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, L.R.Q., c. **E-20.001**, aa. 99.1, 115, 115.1, 116.1, 118.5.1, 118.10, 118.12., 118.39, 118.82.1, 118.95.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 48-57.

Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. **F-2.1**, aa. 243.7, 243.8, 243.10.1,

244.68, 244.69, 244.70, 244.71.1, 252, 253.31, 262, 263.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 58-60, 64-71.

Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions, L.R.Q., c. **M-22.1**, a. 14.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, a. 72.

Loi sur l'organisation territoriale municipale, L.R.Q., c. **O-9**, aa. 210.3.1, 210.3.2, 210.3.3, 210.3.10, 210.3.11, 210.3.12.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 74-79.

Loi sur le régime de retraite des élus municipaux, L.R.Q., c. **R-9.3**, aa. 63.0.5, 63.0.7, 63.0.7.1, 63.0.10.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 80 (partie), 82-84.

Loi sur la sécurité civile, L.R.Q., c. **S-2.3**, a. 52.1.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, a. 85.

Loi sur la sécurité incendie, L.R.Q., c. **S-3.4**, a. 24.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, a. 86.

Loi sur les sociétés de transport en commun, L.R.Q., c. **S-30.01**, a. 95.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, a. 87.

Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik, L.R.Q., c. **V-6.1**, aa. 14, 40.1, 40.2, 66, 204, 296.6, 296.7, 296.8, 358, 382, 383.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2009, c. 26, aa. 88, 90, 91 (partie), 92, 99-103.

Règlements municipaux modifiés

Aucune modification cette semaine.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 28 du 15 juillet 2009

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Approbation de l'Entente de contribution Canada-Québec en vertu du Programme d'infrastructure du savoir 2009/2010 – 2010/2011

D. 718-2009 du 18-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3298.

Modifications au décret numéro 7-2009 du 7 janvier 2009 relatif à la population des municipalités locales, des villages nordiques et des arrondissements pour l'année 2009

D. 817-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3299.

Approbation de l'Entente Canada-Québec concernant le projet de désinfection de l'effluent de la station d'épuration Jean-R.-Marcotte de la Ville de Montréal

D. 818-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3299.

Modification du décret numéro 905-2002 du 21 août 2002 relatif à la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur de la Ville de Gaspé pour la réalisation du projet d'établissement du lieu d'enfouissement sanitaire sur le territoire de la Ville de Gaspé

D. 824-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3300.

Délivrance d'un certificat d'autorisation au Consortium Boralex inc. / Société en commandite Gaz Métro pour le projet de développement éolien des terres de la Seigneurie de Beaupré sur le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier

D. 825-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3301.

Délivrance d'un certificat d'autorisation à la Société de développement de l'Anse Saint-Michel inc. pour le programme décennal de dragage d'entretien de la halte nautique de Saint-Michel-de-Bellechasse sur le territoire de la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse

D. 826-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3306.

Délivrance d'un certificat d'autorisation à BFI Usine de Triage Lachenaie pour la réalisation du projet d'agrandissement du secteur nord du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie sur le territoire de la Ville de Terrebonne

D. 827-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3307.

Approbation des plans et devis de la compagnie Les mines de fer Consolidated limitée pour son projet de construction de deux barrages communément appelés « Digue-C, section sud », situés à l'exutoire d'un lac communément appelé le lac « F », sur le territoire de la Municipalité de Fermont

D. 828-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3311.

Délivrance d'un certificat d'autorisation à Waste Management inc. pour le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie

D. 829-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3312.

Refus de délivrer un certificat d'autorisation à LDC Gestion & Services environnementaux pour le projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique sur le territoire de la Municipalité d'Alleynt-et-Cawood

D. 830-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3319.

Approbation des plans et devis de la Municipalité de village de Lac-Saguay pour son projet de reconstruction du barrage situé à l'exutoire du lac Allard et de construction d'un muret de fermeture, ainsi que la location des terrains et l'octroi des droits du domaine de l'État requis pour sa reconstruction et son maintien

D. 831-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3320.

Approbation des plans et devis de monsieur Aurèle Deslauriers pour son projet de modification de structure du barrage situé à l'exutoire du lac à l'Île

D. 832-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3321.

Approbation d'une entente entre

l'Administration régionale Kativik et le gouvernement du Québec relativement au parc national Kuururjuaq

D. 833-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3322.

Approbation d'une entente entre l'Administration régionale Kativik et le gouvernement du Québec relativement au parc national Pingualuit

D. 834-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3323.

Octroi d'une subvention de 2 575 000 \$ au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec

D. 841-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3324.

Octroi d'une subvention maximale de 9 600 000 \$ pour la construction d'un réseau de télécommunication à large bande passante sur le territoire de la Baie-James

D. 845-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3325.

Approbation de l'Entente relative au versement d'une aide financière pour la construction d'un réseau de télécommunication à large bande passante sur le territoire de la Baie-James entre le gouvernement du Québec, l'Administration régionale crie, la Commission scolaire Crie, la Commission scolaire de la Baie-James et la Conférence régionale des élus de la Baie-James et l'autorisation à la Commission scolaire Crie et à la Commission scolaire de la Baie-James de conclure cette Entente

D. 846-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3325.

Approbation de l'Entente de contribution entre le gouvernement du Canada, l'Administration régionale crie, la Commission scolaire Crie, la Commission scolaire de la Baie-James, la Conférence régionale des élus de la Baie-James et le Réseau de communications Eeyou visant à mettre en place un réseau de télécommunication de transport à large bande par fibre optique et l'autorisation à la Commission scolaire Crie et à la Commission scolaire de la Baie-James de conclure cette entente de contribution

D. 847-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3327.

Approbation de l'Entente préliminaire sur les termes de référence et les principes directeurs concernant l'élaboration d'une entente finale de financement, de propriété, de reconnaissance de droits d'usage et de gestion d'un réseau de télécommunication entre la Commission scolaire Crie, la Commission scolaire de la Baie-James, la Conférence régionale des élus de la Baie-James, l'Administration régionale crie et le Réseau de communications Eeyou, l'autorisation à la Commission scolaire Crie et à la Commission scolaire de la Baie-James de conclure cette entente préliminaire et l'exclusion de l'application de certaines dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif de l'entente finale à intervenir à cette fin entre les mêmes parties

D. 848-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3328.

Participation financière du gouvernement du Québec au programme « Vers des territoires moins émetteurs de gaz à effet de serre et plus résistants au changement climatique » du Programme des Nations Unies pour le développement

D. 855-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3333.

Approbation d'une entente d'initiative de création d'emplois entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada pour la restauration des traverses de cours d'eau sur les chemins à vocations faunique et multiressources sous la responsabilité du ministère des Ressources naturelles et de la Faune

D. 857-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3335.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 27 du 11 juillet 2009

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

Municipalité de Lamarche (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un

document visé)

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 667.

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
INNOVATION ET EXPORTATION

HEURES D'AFFAIRES

Quartier Saint-Roch, Ville de Québec
(Avis d'autorisation)

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 675.